

## Vers une "première enquête de référence" sur l'eau et l'assainissement

Dossier de la rédaction de H2o  
March 2017

L'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) et le PEPAM (Programme eau potable et assainissement du millénaire) ont signé un protocole d'accord pour "une première enquête de référence" portant sur la situation de l'eau et de l'assainissement au Sénégal. Cet accord a été paraphé à Dakar par le directeur de l'ANSD Aboubacar Sedikh Bâye et le coordonnateur du PEPAM, Amadou Diallo. Il s'inscrit dans le cadre du processus de définition de l'agenda du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à l'horizon 2030, axé notamment sur les Objectifs de développement durable (ODD). "Globalement, 325 millions de franc CFA ont été mobilisés pour le bon déroulement de cette enquête" visant à mettre à disposition des chiffres reflétant la réalité du Sénégal en matière d'hydraulique et d'assainissement, a expliqué le coordonnateur du PEPAM, cela devrait permettre d'établir "une situation de référence" même d'informer l'action des pouvoirs publics dans ce domaine", a indiqué le coordonnateur du PEPAM.

"Depuis 2013, le Sénégal fait partie des 147 pays qui ont atteint les Objectifs du millénaire pour le développement en ce qui concerne le volet eau grâce à la mise en place du PEPAM, objectifs consolidés par le Sénégal en 2015", a-t-il affirmé. "À partir de cet acquis, le Sénégal compte "rehausser la barre pour atteindre l'accès universel à l'eau potable et des services d'assainissement de qualité", a-t-il dit. Les résultats de cette enquête seront présentés dans cinq ou six mois, a renseigné Aboubacar Sedikh Bâye.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - À l'Afrique

Aliou Kande, Le Soleil (Dakar) - À l'Afrique